

Mécanisme d'Évaluation Indépendant

Côte d'Ivoire

Recommandations pour la co-création
2020

Open
Government
Partnership



Independent
Reporting
Mechanism

Introduction

Cette note du Mécanisme d'évaluation indépendant (MEI) du PGO sert à soutenir le processus de co-création et la conception du quatrième plan d'action et à renforcer la qualité, l'ambition et la faisabilité des engagements. Il donne un aperçu des opportunités et des défis pour le gouvernement ouvert dans le contexte du pays et présente des recommandations. Cette note ne constitue pas une évaluation d'un plan d'action particulier et son objectif est d'informer le processus de planification de la co-création sur la base des résultats collectifs et spécifiques au pays du PGO.

Le dossier de co-création s'appuie sur les résultats de la recherche dans les rapports antérieurs du MEI [de la Côte d'Ivoire](#). La note s'appuie également sur d'autres sources telles que [le Manuel National du Partenariat](#), les [Normes de participation et de co-création du PGO](#), et le [Site Web du PGO de la Côte d'Ivoire](#) pour s'assurer que les recommandations fournies sont à jour à la lumière des développements survenus depuis la rédaction de ces rapports du MEI, et enrichir les recommandations en s'appuyant sur l'expérience internationale comparative dans la conception et la mise en œuvre des engagements du Plan d'action du PGO et d'autres pratiques pertinentes dans le domaine du gouvernement ouvert. Le dossier de co-création a été révisé par le personnel senior du MEI pour la cohérence, l'exactitude, et dans le but de maximiser la pertinence contextuelle et le caractère exécutable des recommandations. Le cas échéant, les mémoires sont également révisés par des réviseurs externes ou des membres du panel d'experts internationaux (IEP) du MEI.

Le MEI a rédigé ce brief de co-création en février 2022.

Sommaire

| | |
|---|---|
| Section I : Processus de co-création du plan d'action | 2 |
| Section II : Conception du plan d'action | 6 |

Section I : Processus de co-création du plan d'action

Aperçu des précédents processus de co-création en Côte d'Ivoire

| | | | |
|---|------------------------|------------------------|------------------------|
| Dialogue itératif entre la société civile et le gouvernement | | | |
| Le gouvernement fournit une réponse motivée | | | |
| La société civile pourrait apporter sa contribution | | | |
| La société civile a été informée du plan | | | |
| Pas de consultation | | | |
| | Plan d'action 1 | Plan d'action 2 | Plan d'action 3 |

Depuis son adhésion au PGO en 2015, la Côte d'Ivoire n'a cessé d'élargir son processus de co-création, ce qui a conduit à des engagements de plus en plus alignés sur les priorités de la société civile. Cependant, la conception des engagements n'indique pas toujours pleinement leur ambition et leur pertinence pour le gouvernement ouvert. Le MEI recommande au Comité Technique du PGO (CT-PGO) de donner la priorité à la création de moments dans la chronologie de la co-création pour affiner les jalons des engagements et l'optique du gouvernement ouvert. Une plus grande transparence autour des processus du PGO et des progrès de la mise en œuvre aidera également à documenter les réalisations et les leçons apprises à travers les plans d'action et à intégrer de nouveaux partenaires.

Afin d'assurer un processus de co-création solide, le MEI recommande ce qui suit :

1. Le CT-PGO et la plateforme de la société civile (PSCI-PGO) doivent créer des moments de co-création pour identifier et concevoir les engagements dans une optique de gouvernement ouvert.
2. Le CT-PGO doit travailler avec les détenteurs d'engagements pour garantir des jalons spécifiques et clairs qui reflètent toute la portée des activités prévues et des résultats attendus.
3. Le CT-PGO doit développer un référentiel du PGO pour fournir des informations opportunes, approfondies et historiques sur les activités et les progrès de la participation de la Côte d'Ivoire au PGO.
4. Le CT-PGO et le PSCI-PGO doivent renforcer les mécanismes de consultation par le biais d'une documentation solide, de la communication et de la sensibilisation des parties prenantes nouvelles et actuelles.

RECOMMANDATIONS

Recommandation 1 : Le CT-PGO doit créer des moments de co-création pour identifier et concevoir des engagements dans une optique de gouvernement ouvert.

Le processus de consultation de plus en plus large de la Côte d'Ivoire a conduit à des engagements étroitement liés aux priorités nationales. Au fur et à mesure que la participation s'élargit et que de nouvelles idées sont introduites, il devient de plus en plus important d'examiner les projets d'engagements pour s'assurer qu'ils sont bien conçus pour un gouvernement ouvert. Un engagement a une optique de gouvernement ouvert s'il vise à rendre un domaine politique, une institution ou un processus décisionnel plus transparent, participatif ou responsable vis-à-vis du public. Le PGO définit les valeurs du gouvernement

ouvert à la page 20 du document intitulé [Articles de gouvernance du PGO](#). Il existe plusieurs opportunités dans le processus de co-crédation où la pertinence pour le gouvernement ouvert peut être considérée :

- Définir les valeurs de transparence, de participation civique et de responsabilité publique dans des documents d'introduction dès le début du processus de co-crédation afin d'aider les parties prenantes à proposer et à concevoir des réformes pertinentes.
- Communiquer une proposition de valeur claire pour le gouvernement ouvert aux fonctionnaires du gouvernement afin de renforcer le soutien et l'engagement à travers le gouvernement.
- Examiner les propositions d'engagement ainsi que le plan d'action avant la validation finale pour s'assurer que tous les engagements contiennent une optique claire de gouvernement ouvert.

Les engagements visant à améliorer la qualité de la prestation des services publics sont populaires parmi les pays africains membres du PGO. Cependant, il est possible de renforcer l'optique de gouvernement ouvert de ces engagements. Par exemple, la Côte d'Ivoire a donné la priorité à l'accès à l'éducation dans l'ensemble des plans d'action du PGO, en particulier par le biais de l'[Engagement 2016](#) pour établir l'[Université virtuelle de Côte d'Ivoire \(UVCI\)](#). Cette réforme répondait à une priorité nationale mais ne comportait pas de lien fort avec le gouvernement ouvert tel qu'il était rédigé. Voici quelques exemples de la manière dont une approche de gouvernement ouvert pourrait être appliquée pour faire progresser la prestation de services publics, comme l'enseignement supérieur :

- Pour améliorer la **transparence**, les parties prenantes pourraient publier des informations et des données qui renforcent la capacité du public à suivre les efforts de l'UVCI et à participer à la prise de décision, comme les processus de gouvernance de l'UVCI, le budget et les dépenses, et les évaluations de la qualité. L'UVCI pourrait utiliser [le portail de données ouvert](#) pour publier des données sur les demandes, les inscriptions et l'obtention de diplômes ou des analyses sur l'utilisation de la plateforme. Les étudiants de l'UVCI pourraient soutenir les efforts d'ouverture des données par le biais de « hackathons », tels qu'[au Ghana](#).
- Pour renforcer la **responsabilité publique** des services gouvernementaux, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pourrait s'associer à la société civile et aux étudiants pour mettre au point un mécanisme permettant de surveiller en collaboration les prestations éducatives et de formuler des recommandations, comme le montrent l'exemple [des Philippines](#).
- Pour renforcer la **participation civique**, le ministère de l'Enseignement Supérieur et les dirigeants de l'UVCI pourraient établir des canaux permettant aux étudiants et aux autres parties prenantes de participer à la prise de décision concernant la prestation de services éducatifs.

Recommandation 2 : Le CT-PGO doit collaborer avec les titulaires d'engagements afin d'élaborer des jalons spécifiques et clairs qui reflètent toute la portée des activités prévues et des résultats attendus.

La Côte d'Ivoire a progressivement amélioré la conception des engagements avec chaque plan d'action. Pourtant, les engagements de la Côte d'Ivoire continuent d'obtenir un faible score en termes de potentiel de résultats. Ce faible niveau d'ambition est parfois dû à une clarté limitée de l'étendue des résultats escomptés dans le texte de l'engagement. Par exemple, plusieurs engagements, comme l'engagement 2, du [Plan d'action 2018-2020](#) de la

Côte d'Ivoire ont réalisé plus que ce qui était prévu. Une description plus concrète et plus complète des activités dans le plan d'action permettra aux responsables de la mise en œuvre, au MEI et aux partenaires externes de suivre avec plus de précision et de contribuer aux réformes du gouvernement ouvert.

Par exemple, les jalons pour les engagements en matière de budgétisation participative montrent une augmentation de la clarté et de l'ambition du plan d'action de [2018](#) à [2020](#). Cependant, il reste encore de la place pour la clarté, comme dans le jalon 1, « établissement et activités du groupe de travail sur la préparation du décret et des textes ultérieurs ». Plus de détails permettraient de faire la lumière sur la façon dont le jalon contribuera à l'objectif de l'engagement. Par exemple, des informations indiquant si le groupe sera multipartite et le niveau d'engagement du groupe et le degré de pouvoir décisionnel dans l'élaboration du décret et des textes aideraient à clarifier comment ces activités contribueront aux réformes de budgétisation participative attendues.

Pour rédiger des jalons spécifiques et clairs, le MEI recommande que le CT-PGO :

- Après que de larges consultations aient permis de clarifier les priorités thématiques, envisage de réunir des experts en politique, des agences de mise en œuvre et des OSC possédant des connaissances techniques pour identifier les activités spécifiques qui contribueraient à l'objectif politique de l'engagement.
- Examine le projet de plan d'action pour vérifier que les jalons décrivent des activités concrètes ayant un lien clair avec l'objectif politique global avant la validation finale du plan d'action.
- Partage le projet de plan d'action pour obtenir la contribution de leur contact de soutien au pays du PGO. Le MEI est également disponible pour organiser un atelier de conception vers la fin du processus de co-création sur un ou deux projets d'engagements sélectionnés par le CT-PGO.

Si la Côte d'Ivoire entreprend un plan d'action de quatre ans, il peut être difficile de fournir une description détaillée de chaque activité prévue dès le départ. Dans ce cas, la Côte d'Ivoire pourrait élaborer un plan de mise en œuvre prévoyant des étapes concrètes pour les deux premières années. Les responsables de la mise en œuvre peuvent ensuite se réunir à mi-parcours pour évaluer les progrès et les obstacles rencontrés jusqu'à présent et mettre à jour le plan de mise en œuvre pour le reste de la période. Le MEI organisera également une réunion de contrôle de la mise en œuvre avec les principales parties prenantes à mi-parcours.

Recommandation 3 : Le CT-PGO doit développer un référentiel du PGO pour fournir des informations opportunes, approfondies et historiques sur les activités et les progrès de la participation de la Côte d'Ivoire au PGO.

Le CT-PGO supervise de solides processus de consultation du PGO. Toutefois, seules des informations de base sur les consultations sont accessibles au public par le biais du site Web du PGO, des pages [Facebook CT-PGO](#) et [PSCI-PGO](#). Les sites Web manquent également d'informations à jour. Le CT-PGO devrait développer un référentiel public PGO qui fournit un dossier approfondi et historique des progrès du gouvernement ouvert et des leçons apprises à ce jour.

Les [Normes de participation et de co-création](#) encouragent les membres à pratiquer une transparence maximale pour permettre la participation et la responsabilité tout au long du

processus du PGO. En particulier, les pays doivent maintenir un site Web PGO à jour qui fonctionne comme un dépôt ou qui est accompagné d'un dépôt. Selon les exigences minimales des normes, le forum multipartite ou le gouvernement doit démontrer que :

- Le site Web du PGO contient le dernier plan d'action.
- Ils ont publié un calendrier de co-création avec/et des informations sur les possibilités de participation des parties prenantes publiées au moins deux semaines à l'avance sur le site/page du PGO.
- Ils ont publié des règles de base sur la participation à MSF
- Le référentiel comprend au moins un élément de preuve de la co-création et un élément de preuve de la mise en œuvre au cours des six derniers mois.
- Ils ont documenté les contributions reçues des parties prenantes sur le plan d'action.

Le MEI recommande que le CT-PGO examine les canaux de communication et de transparence existants afin d'identifier les lacunes en matière d'information et les prochaines étapes. En plus de la mise à jour des sites Web existants, le CT-PGO et le PSCI-PGO pourraient utiliser une plateforme gratuite, telle que Google Drive ou Dropbox comme référentiel. La Côte d'Ivoire est encouragée à aller au-delà des exigences minimales de transparence énumérées ci-dessus en publiant de manière proactive les contributions recueillies lors des consultations et les preuves de la mise en œuvre de tous les engagements. Voici quelques exemples de sites Internet complets du PGO dans la région incluant le [Maroc](#), la [Tunisie](#), et la [Jordanie](#).

Recommandation 4 : Le CT-PGO et le PSCI-PGO devraient renforcer les mécanismes de consultation par le biais d'une documentation solide, de la communication et de la sensibilisation des parties prenantes nouvelles et actuelles.

Le processus de co-création de la Côte d'Ivoire pour le [plan d'action 2020-2022](#) a illustré une forte collaboration entre le gouvernement et la société civile. Pour la prochaine étape, le MEI recommande que le CT-PGO et le PSCI-PGO se concentrent sur une documentation, une communication et un rayonnement solides auprès des nouvelles parties prenantes. Afin d'accroître la transparence et la participation des personnes qui ne sont pas encore impliquées dans les processus du PGO, le MEI recommande spécifiquement ce qui suit :

- Le CT-PGO va au-delà des exigences minimales en documentant et en publiant les commentaires de la société civile reçus tout au long des différentes étapes de la co-création, et non pas seulement à la fin du processus d'élaboration du plan d'action.
- Le CT-PGO et le PSCI-PGO continuent de chercher activement à impliquer un large éventail de parties prenantes. Au minimum, les pays doivent (i) publier le calendrier de co-création et les possibilités de participation des parties prenantes au moins deux semaines à l'avance sur le site/la page Web du PGO et (ii) mener des actions de sensibilisation auprès des parties prenantes au-delà du forum multipartite afin de faire connaître le PGO et les possibilités de participation.
- Le PGO-CT élargit la pratique consistant à répondre aux contributions de la société civile lors des réunions pour publier également une réponse écrite décrivant les suggestions de la société civile qui ont été ou non intégrées au plan d'action et pourquoi.

Section II : Conception du plan d'action

DOMAINES D'OPPORTUNITÉ D'ENGAGEMENT

Parmi les domaines d'opportunité pour le quatrième plan d'action figurent le renforcement de l'espace civique et de la liberté des médias, l'ouverture du gouvernement à l'échelle locale et la poursuite de réformes ambitieuses en matière d'ouverture fiscale et de transparence des actifs.

DOMAINE 1 : Renforcer l'espace civique et la liberté des médias

La Côte d'Ivoire répond actuellement à la [Vérification des valeurs du PGO](#) pour la protection de l'espace civique. Toutefois, il reste des possibilités de renforcer l'environnement pour les organisations de la société civile et les journalistes ivoiriens et de faire en sorte que la Côte d'Ivoire continue de satisfaire aux critères de vérification des valeurs du PGO.

La Côte d'Ivoire pourrait s'appuyer sur [des engagements antérieurs](#) pour libéraliser l'espace télévisuel. Les recommandations du MEI dans le [rapport hybride 2018-2020](#) suggèrent aux parties prenantes d'examiner les possibilités de renforcer les protections juridiques des journalistes. Le rapport recommande également la poursuite de la mise en œuvre de la loi sur l'information publique afin de faciliter un accès complet et rapide à l'information. À titre d'exemple, la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle du Maroc, par l'intermédiaire du [plan d'action 2018](#), a formé la société civile à l'utilisation de la radio et de la télévision pour soutenir leurs objectifs de plaidoyer. Le HAC s'est également engagé à développer une plateforme d'apprentissage en ligne et un guide sur le cadre juridique des médias au Maroc.

La Côte d'Ivoire pourrait également s'inspirer d'autres exemples dans lesquels les membres du PGO ont utilisé leurs plans d'action pour renforcer les libertés de réunion et d'association :

- Par le biais du [plan d'action de la Jordanie 2018](#), la société civile et le gouvernement se sont associés pour revoir et simplifier le processus d'enregistrement des OSC. Le renforcement de la transparence et de la responsabilité du gouvernement dans le processus d'enregistrement des OSC pourrait renforcer le score de la Côte d'Ivoire pour « l'entrée et la sortie des OSC » dans le cadre de la [vérification des valeurs du PGO](#).
- Sous le [plan d'action du Maroc 2021](#), le ministère des Droits de l'Homme et des Relations avec le Parlement s'est engagé à publier des informations sur les possibilités de partenariat avec les OSC et les subventions gouvernementales accordées aux OSC par région et par domaine thématique sur [un portail unifié](#).
- Le Nigeria travaille actuellement sur [un engagement](#) d'enregistrer et de créer une ligne budgétaire fédérale pour les organisations de la société civile (OSC), de créer des garanties pour protéger les OSC contre une supervision induite, et d'élaborer des directives pour les manifestations pacifiques avec les forces de police nigérianes.

Pour plus d'informations, voir le site du PGO [Fiche d'information sur les espaces civiques](#) et la liste des [Actions visant à protéger et à améliorer l'espace civique](#).

DOMAINE 2 : Le gouvernement ouvert à l'échelle locale

La Côte d'Ivoire pourrait suivre l'exemple des membres du PGO qui ont introduit progressivement le gouvernement ouvert à l'échelle locale. La Côte d'Ivoire pourrait envisager un engagement qui établirait une base solide pour des réformes ambitieuses et

continues du gouvernement ouvert. Le MEI recommande de mobiliser les gouvernements locaux en communiquant une proposition de valeur claire pour le gouvernement ouvert et en répondant aux priorités des gouvernements locaux. Plus précisément, les parties prenantes pourraient utiliser le prochain plan d'action comme une opportunité pour :

- Fournir aux collectivités locales des conseils, des formations et une proposition de valeur claire sur les valeurs et les processus de gouvernement ouvert, comme le montrent le [Maroc](#), la [Tunisie](#), et les [Philippines](#).
- Soutenir la co-création de plans d'action par les gouvernements locaux, comme l'a démontré la Tunisie dans son plan d'action pour l'environnement [2018](#) et [2020](#). En 2020, 12 municipalités tunisiennes ont également co-créé des plans d'action de gouvernement ouvert pour les jeunes.
- Étendre et aligner les réformes de l'administration ouverte à l'échelle nationale, régionale et locale, comme cela a été fait en [Argentine](#) en 2019.
- Renforcer la transparence des gouvernements locaux pour soutenir les futures réformes de la participation publique et de la responsabilité. Par exemple, le [Maroc](#) et les [Philippines](#) mettent en œuvre des engagements en matière d'accès à l'information à l'échelle locale.
- Renforcer la transparence fiscale à l'échelle locale. Les réformes des Philippines en matière de transparence fiscale dans le cadre des plans d'action 2015 et 2017 ont fourni une base solide pour mettre en œuvre le suivi et la déclaration par les citoyens des transactions fiscales des unités de gouvernement local dans le cadre de leur [plan d'action 2019](#). Un engagement axé sur la transparence budgétaire à l'échelle locale pourrait compléter les efforts de budgétisation participative de la Côte d'Ivoire.

DOMAINE 3 : Ouverture fiscale

La Côte d'Ivoire a enregistré ses [premiers résultats les plus solides](#) et les [engagements les plus ambitieux](#) dans le domaine de l'ouverture fiscale, en particulier la budgétisation participative à l'échelle locale. Les parties prenantes pourraient poursuivre ces réformes pour renforcer encore l'accès des citoyens à l'information et leur capacité à participer aux processus budgétaires nationaux et locaux. Les orientations possibles sont les suivantes :

- Le ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat s'associe à la société civile pour revoir le calendrier budgétaire et inclure officiellement des moments de contribution de la société civile et du public au budget, et établir des mécanismes pour communiquer sur la manière dont la contribution a été prise en compte et reflétée dans le budget.
- Le ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat pourrait s'appuyer sur les récentes réalisations en matière de publication et de diffusion d'un [Budget des citoyens](#) pour assurer la divulgation rapide, accessible et complète du reste de l'information sur [les principaux documents budgétaires](#).
- Les parties prenantes pourraient faire progresser l'ouverture fiscale dans le domaine des soins de santé, notamment en ce qui concerne les dépenses publiques liées à la pandémie ou au planning familial. Par exemple, l'audit participatif pour les dépenses gouvernementales en matière de contraceptifs. Quelques exemples d'engagements qui introduisent l'audit participatif incluent la [Géorgie](#) et les [Philippines](#).
- Les parties prenantes pourraient donner la priorité à l'ouverture fiscale dans les dépenses d'urgence et de relance de la COVID-19, comme l'illustrent les engagements récents de l'[Indonésie](#) et [les deux engagements](#) de la Colombie.

- La Direction générale de la décentralisation et du développement local et les partenaires pourraient s'appuyer sur les précédentes réformes de budgétisation participative pour renforcer la participation des femmes et des groupes marginalisés.

Pour plus d'informations, voir la [Fiche d'information sur l'ouverture fiscale](#) du PGO et le [Guide du Gouvernement Ouvert et Coronavirus : Transparence fiscale](#).

DOMAINE 4 : Transparence des actifs

La lutte contre la corruption, et plus particulièrement la divulgation des revenus et des biens des fonctionnaires, a été une priorité dans tous les plans d'action de la Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire pourrait s'appuyer sur des engagements prometteurs pris en 2020 d'œuvrer pour rendre obligatoire la divulgation des revenus et des biens des fonctionnaires, au-delà des statistiques agrégées. Un tel engagement renforcerait [le score d'admissibilité de la Côte d'Ivoire au PGO](#) et ferait de la Côte d'Ivoire un leader régional dans ce domaine politique. Sur la base de [perspectives de la société civile](#) et de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) concernant [la stratégie 2021-2023](#), les objectifs possibles pour la prochaine itération de cette réforme pourraient inclure :

- Établir des mécanismes de consultation pour la participation de la société civile et du public, tels qu'un formulaire multipartite pour aider à l'examen et à la modification de la législation.
- S'attaquer aux contraintes financières et de ressources qui limitent la capacité de la HABG à remplir son mandat.
- Réviser la législation afin de renforcer la capacité de surveillance de la HABG pour faire respecter la conformité et appliquer des sanctions, vérifier les soumissions, ouvrir des enquêtes et évaluer les plaintes du public.
- Modifier le cadre juridique afin d'élargir le champ des personnes et des actifs soumis à divulgation, tels que la propriété effective ou les positions dans une entreprise.
- Réduire la confidentialité autour des actifs divulgués pour accroître l'accès au sein du gouvernement et, à terme, publier les informations dans un format de données ouvert.

Pour plus d'informations, voir le site de Transparency International et les [Recommandations sur les déclarations d'actifs et d'intérêts pour les plans d'action du PGO](#).